

Le budget—M. McCain

M. McCain: Que le gouvernement en revienne aux principes libéraux de l'époque où le gouvernement fédéral comprenait la nécessité de sa participation dans le domaine des recherches. Quand il mettait ses dépenses en accord avec ses discours, sachant que dans le domaine des ressources en diminution, il devait fatalement envisager d'accorder de l'aide aux provinces, par exemple dans la lutte contre la tordeuse de l'épinette, subventionnée à 50 p. 100 par le gouvernement libéral. Aujourd'hui, le gouvernement a complètement laissé tomber.

Voilà de quoi je parle, voilà ce que je veux dire. Le gouvernement libéral avait l'habitude de mettre ses dépenses en accord avec ses discours, mais aujourd'hui c'est la politique qui gouverne tout. Pas un sou qui ne soit politiquement rentable. Voilà ce qu'il y a dans ce document, voilà ce qu'il y a dans ce budget.

Le Canada atlantique a besoin d'un complexe forestier, dans l'intérêt non seulement de cette région-là mais du Canada tout entier. Cela a été dit, et je ne vais pas entrer dans les détails. Cela a été examiné par toutes les provinces atlantiques. Cela a été examiné par le gouvernement fédéral, qui a décidé de laisser tomber. Actuellement, il n'y a pas un sou pour l'école des gardes forestiers, qui est une école maritime commune. Elle a besoin d'être rénovée et réparée. Est-ce que cela aussi, c'est fini? Est-ce que nous n'aurons pas de participation fédérale même dans l'enseignement, où le rendement politique est le plus élevé? N'oubliez pas que votre forêt québécoise ressemble tellement à celle du Nouveau-Brunswick que sous peu, vous devrez puiser dans votre capital pour satisfaire les besoins en bois de construction. Il faudrait que le gouvernement se préoccupe de ce complexe forestier autant que du centre d'enseignement et de recherche, qui aiderait l'ensemble de l'Est, Québec compris, à avoir une industrie forestière en meilleur état. Ne faites pas de politique avec cela, comme propose de le faire le ministre de Halifax.

M. Tousignant: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.
[Français]

J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. l'Orateur adjoint: L'honorable député de Témiscamingue (M. Tousignant) invoque le Règlement.

M. Tousignant: Monsieur le président, le député qui a la parole ne semble pas être au courant du document *Stratégie de développement forestière* que le ministre de l'Environnement (M. Roberts) vient de mettre de l'avant. Il devrait s'informer.

[Traduction]

M. McCain: Cette observation ne mérite pas que je m'y arrête, monsieur l'Orateur.

Tels sont nos besoins et voici comment on peut les exploiter à des fins politiques. Poursuivons jusqu'au bout.

Cet après-midi, le ministre a laissé entendre qu'il faudrait mettre l'accent sur la recherche, rajuster et réorganiser le secteur de l'instruction publique. Celui qui a tenu ces propos vient de la région de l'Atlantique, une région qui peut pratiquement se considérer comme le berceau de l'enseignement au Canada, car c'est là qu'ont été créés les premières écoles et les premiers collèges. La qualité de son enseignement a attiré,

rien qu'à l'Université du Nouveau-Brunswick, 862 étudiants des autres provinces situées à l'ouest. Je trouve absolument incroyable qu'un député de l'Atlantique puisse préconiser une chose pareille en sachant que la clientèle de tous les autres collèges de la région présente pratiquement les mêmes caractéristiques. Selon lui, nous devons planifier, car nous avons besoin de certaines connaissances et nous devons refaire notre régime d'enseignement. Il n'y a là rien de nouveau. Les médecins répètent depuis vingt ans qu'ils doivent reprendre leur instruction en participant à des groupes de travail, en suivant des cours, et le reste. Les avocats, les comptables agréés et les ouvriers qualifiés comme les soudeurs, les forgerons ou que sais-je encore ont dû se recycler pour suivre les progrès de la technique, alors cela n'a rien de nouveau.

Les universités montrent-elles suffisamment de souplesse? A mon avis, elles se montrent très souples et peuvent répondre aux besoins de l'heure. Elles y sont parvenues au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elles ont agrandi leurs installations, elles ont improvisé et enseigné. Elles poursuivent leur expansion et quand nous avons eu besoin de connaissances autres que celles dispensées par les collèges, elles ont réussi à suivre le mouvement, malgré une baisse très marquée de la clientèle étudiante. Comme maintenant les connaissances techniques ne semblent plus autant en demande, la clientèle des écoles et collèges postsecondaires redevient très nombreuse et ces établissements parviennent à se maintenir à flot même si le gouvernement réduit ses subventions.

Comment pouvons-nous à titre d'hommes politiques, aller prétendre devant nos enseignants que nous connaissons mieux leur affaire qu'eux-mêmes? Quelle insulte à nos éducateurs. Serait-ce pour un motif politique? Nous avons entendu dire cet après-midi que les provinces ne dépensent pas, au chapitre de l'enseignement, tout l'argent que le gouvernement leur remet à cette fin. Je vous rappellerai que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) avant 1979, pendant la campagne de 1979 et peu après les élections de 1980, a accusé les provinces de détourner des fonds destinés à la santé. Elle a mis en demeure les ministres de la Santé. Depuis lors le ministre n'a plus soufflé mot de la façon dont les provinces dépensent leur argent.

J'aurais quelque chose à dire au sujet du Nouveau-Brunswick. Non seulement la province dépense tout l'argent affecté à l'enseignement mais elle doit y aller d'une part considérable de ses propres deniers et dépenser beaucoup plus dans ce domaine que pour d'autres. Le gouvernement actuel a assuré à toutes les provinces qui offriraient des programmes d'enseignement bilingues qu'elles ne devaient pas avoir peur de manquer d'argent. Le Nouveau-Brunswick, à la différence des autres provinces canadiennes, s'est engagé à mettre ce programme à exécution, mais les principes directeurs ont été modifiés et la province a été obligée de trouver des fonds pour réaliser ce programme que le gouvernement fédéral avait promis de financer. Si je me trompe, je défie le ministre de Halifax de le dire à la Chambre et de fournir des chiffres prouvant que j'ai tort. C'est une accusation fautive et malhonnête lancée contre les provinces canadiennes.